

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Nasso



Paracha Nasso

Savoir faire preuve de soumission pour progresser

כף אחת עשרה זהב « Une cuillère de dix en or. » (7, 14)

Rabbi Meïr de Primichlane avait l'habitude de relever l'allusion suivante dans la version hébraïque de ce verset : « une cuillère », כף, évoque la soumission (כפיפה, la soumission et כף, la cuillère sont de la même racine, n.d.t), « dix » qui est la valeur numérique de la lettre 'Youd' évoque le juif (yéhoudi). Il expliquait ainsi : « une », 'même une seule', כף, "soumission", et il devient un youd (juif), en or.

Car une seule soumission à Hachem peut faire graver à un juif des sommets inégalés.

Certains veulent, d'après ce qui précède, répondre à la célèbre question : pourquoi la Torah est-elle revenue douze fois sur ce même verset alors qu'il aurait suffi de le dire au sujet de l'offrande du premier des princes de tribu et d'écrire ensuite « de même pour le deuxième, etc. » ?

C'est qu'en réalité cette 'soumission' (évoquée par la cuillère offerte par chaque prince, n.d.t) peut prendre douze formes différentes. Chaque juif dans ses propres épreuves est tenu à cette obéissance à Hachem, en particulier, lorsqu'il domine sa tendance naturelle

pour ne pas tenir rancune à autrui, comme l'illustre l'histoire suivante que j'ai entendue du père du protagoniste ce dernier mérita lors de la précédente fête de de faire entrer son fils dans l'alliance d'Avraham Avinou.

Celui-ci prit part en Eloul à un cours au Beth Hamidrach "Ech Kodech" à Bné Brak. Le sujet portait alors sur l'importance des rapports avec autrui et en particulier sur la grandeur et la récompense de celui qui sait ne pas tenir rancune à son prochain. Tous ses amis avaient déjà plusieurs enfants alors que lui-même n'en n'avait pas encore mérité un seul. Il se souvint à cet instant que lorsqu'il était encore un élève du Talmud Torah, il s'était opposé avec une hargne particulière à un autre élève de sa classe qui tentait de l'évincer de son "statut" de chef de classe. Cette discorde s'était envenimée au point d'en arriver à des conséquences fâcheuses et à des disputes incessantes.

« Il n'était pas étonnant, se dit-il, que tous mes camarades avaient déjà fondé des foyers et avaient eu des enfants sauf moi et mon ennemi de classe qui ne s'était même pas encore marié. » Il se sentit tiraillé : il comprenait qu'il devait se réconcilier, mais d'un autre côté, comment pourrait-il supporter la honte de se présenter à l'autre pour lui demander pardon ?



Cependant Hachem lui vint en aide : en sortant du Beth Hamidrach, encore plongé dans ses pensées, il aperçut devant ses yeux son ancien adversaire, et croisa son regard. Sur le champ, les deux se réconcilièrent et se souhaitèrent d'être délivrés de leurs épreuves.

Neuf mois plus tard, un fils lui naquit. En sortant de la maternité de Mayané Yéchoua, il aperçut à nouveau son ancien rival qui lui demanda que signifiait le bracelet qu'il portait au poignet (le bracelet de la maternité que l'on montre au gardien). Lorsqu'il lui annonça qu'il venait d'avoir un garçon, son ami lui révéla à son tour qu'il venait de se fiancer.

« Je viendrais vers toi dans un épais brouillard » : le mal apparent qui dissimule un bien prodigieux

La foi dans le premier commandement « Je suis Hachem Ton D. » et dans la Providence Divine assure au croyant authentique une vie sereine. Car quelles que soient les vicissitudes de l'existence, son cœur ne s'émouvra pas lorsque la Face Divine semble se voiler. Il sait en effet que derrière ce voile se cache le Saint-Béni-Soit-Il qui conduit ses pas à chaque instant et que tout provient de Celui qui, dans Son amour infini, ne cherche que son bien.

Une fois, un homme et son fils marchaient sur le trottoir, lorsqu'en arrivant à proximité d'une station de bus, ils dérapèrent tous deux sur une peau de banane et se retrouvèrent ainsi allongés au beau milieu de la chaussée. Au même instant, surgit un autobus qui manqua de peu de les écraser et ils échappèrent ainsi

de justesse à une mort certaine (à D. ne plaise !). Le père, à peine remis de ses émotions, poussa sur le champ son fils sur le trottoir (et lui-même fut aidé par des personnes charitables qui le trainèrent hors de la route).

Dès que son fils retrouva ses esprits, il s'adressa à son père sur un ton de reproche : « Papa, pourquoi m'as-tu poussé de la sorte ? », sans comprendre que précisément en le poussant ainsi, son père lui avait sauvé la vie. Il en est de même en ce qui nous concerne : chaque fois qu'Hachem nous bouscule dans notre existence, c'est pour nous sauver d'un danger et nous permettre de recevoir toutes Ses bénédictions.

Le Beth Israël raconta qu'une fois, Rabbi Chlomo Leib de Lentchna était assis à sa table (entouré de ses disciples, n.d.t) pendant le Chabbath de 'Hol Hamoëd Souccot. Parmi les saintes paroles qu'il prononça alors, il déclara : « Le monde entier ne vaut même pas un souffle ! » A cet instant précis, un des bancs se brisa sous la pression de la foule et heurta Rabbi Chlomo qui laissa échapper un soupir de douleur. Un des 'Hassidim alors présent particulièrement naïf, lui demanda en toute innocence : « Pourtant, le Rabbi vient de dire que le monde ne vaut pas que l'on soupire pour lui.

- Certes, lui répondit le Rabbi, mais au moment où l'on souffre, on soupire et on crie ! »

Le Beth Israël explique ainsi l'intention de Rabbi Chlomo : il est certain que l'homme a le droit de crier lorsqu'il



souffre. Cependant, dans le même temps, il devra se rappeler qu'en réalité ce monde-ci ne vaut même pas un soupir, et il ne s'émouvra pas de tout ce qui arrive, convaincu que tout provient d'En-Haut et est pour son bien.

La parabole qui illustre ce qui précède est connue :

A quoi cela est-il comparé ? A un père plein de compassion qui emmène son jeune fils chez un dentiste afin qu'il lui soigne les dents abîmées. Comme on le sait, de tels soins s'accompagnent de souffrances suivies de douleurs. Cependant, le père n'a pas le choix. Il est animé de la meilleure intention du monde : le bien de son fils. C'est pour cela qu'il a recours à un dentiste afin que ce dernier le guérisse et le préserve ainsi à l'avenir.

Dès lors, ce père saura parler au cœur de l'enfant afin de le convaincre de recevoir les soins dont il a besoin et de surmonter ce moment désagréable. Il est certain qu'au moment même où le dentiste s'occupera de lui et le fera souffrir, le père ne tiendra en aucun cas rigueur à son fils si celui-ci se met à pleurer. Car il est naturel qu'un homme pleure et se plaint lorsqu'il a mal. Par contre, si ce fils s'adressait durement à son père en lui reprochant de ne vouloir que son mal, il ne fait aucun doute que ce dernier serait terriblement blessé d'entendre de tels griefs sans aucun fondement à son égard. Le message de cette parabole est évident : se désoler de son triste sort ne constitue pas une faute en soi, car cela fait partie de la nature de l'homme et c'est ainsi que

D. l'a créé. L'essentiel est de ne pas se rebeller ni de reprocher à Hachem Sa conduite. Et même s'il semble à une personne qu'elle est éprouvée, elle devra être persuadée que tout est pour son bien et l'accepter avec amour.

"En ce jour tu es devenu un peuple" : le don de la Torah se renouvelle chaque année

Certes, nous disons dans la prière de chacune des trois fêtes : וְהִתְקַן לָנוּ ה' אֱלֹהֵינוּ « Tu nous as donné avec amour Hachem notre D. les convocations pour la joie, les fêtes et les époques pour l'allégresse ». Néanmoins, la fête de Chavouot se distingue des deux autres par la place donnée à sa préparation tant parce que ce jour représente l'aboutissement des quarante-neuf jours du Omer que parce qu'Hachem Lui-même ordonna aux Bné Israël lorsqu'ils arrivèrent au mont Sinai : « Soyez prêts (...) » (Chémot 19, 11).

C'est ainsi que le Rane (un des commentateurs du Moyen-Age, n.d.t) écrit à ce sujet : « Nos Sages nous enseignent dans leurs commentaires que lorsque (Moché) leur annonça (en Egypte, n.d.t) : "Vous servirez D. sur cette montagne", ils lui demandèrent : "Moché, notre Maître, quand aura lieu ce Service ?" et il leur répondit : "au terme de quarante jours". Chacun se mit alors à compter (les jours) pour lui-même. C'est pour cela que les 'Hakhamim fixèrent de compter le Omer. Cela pour nous enseigner qu'à notre époque où nous n'apportons ni sacrifice ni offrande du Omer, ce compte des cinquante jours jusqu'à la réjouissance du don de la Torah demeure, comme au temps où les



Bné Israël comptèrent à cette même époque. »

Néanmoins, même s'il arrive qu'un juif se retrouve le jour de Chavouot sans s'y être préparé du tout, il se renforcera grâce à ce que le Arougot Habossem (Parachat Emor) dit à propos du verset (Vaykra 23, 21) : « *Vous proclamerez en ce même jour une proclamation sainte pour vous* » : « Même si un homme, dit-il, constate après avoir fait un sérieux examen de conscience, qu'il a laissé passer tous les jours du Omer sans se préparer au don de la Torah, son espoir n'est pas encore perdu puisqu'il est écrit "*Vous proclamerez en ce même jour*". Le jour même, il proclamera sur lui une "convocation sainte", en décidant dorénavant de se rapprocher de la sainteté ; grâce à cela, il méritera ce qui est écrit à la fin du verset "*pour vous*", à savoir l'abondance et la lumière spirituelles qui descendent du Ciel à ce moment tellement propice. »

Rabbi Leibl Eiguer (Torat Emet Parachat Yitro) explique que la Torah cite précisément l'épisode où Yitro vint rejoindre le Klal Israël, avant la Paracha du don de la Torah pour nous enseigner que même un non-juif, de surplus prêtre idolâtre, fut prêt à tout abandonner afin de se rapprocher de la sainteté. Ceci constitue le préliminaire le plus adéquat pour recevoir la Torah. « Si un non-juif est capable de se rapprocher ainsi, doit-il se dire à lui-même, à plus forte raison celui qui descend de Avraham Its'hak et Yaacov doit-il l'être. »

La première des préparations consiste à se convaincre de la sainteté des temps présents. Cela ne concerne pas seulement la sortie d'Egypte (à propos de laquelle on dit dans la Haggadah : « Un homme est tenu de se considérer comme étant lui-même sorti d'Egypte », n.d.t), mais nos Sages nous enseignent dans le Midrach (Psikta Zouta Vaèt'hanane) que, comme jadis comme aujourd'hui, « un homme est tenu de se considérer comme s'il recevait la Torah du Sinaï ».

Le Taz ,commentateur du Choul'han Aroukh (le code de loi de chaque juif aujourd'hui, n.d.t), abonde dans ce sens dans son explication de la bénédiction "Notène Hatorah" (que l'on prononce chaque matin, n.d.t) qui est exprimée au présent ("Qui donne la Torah") : « Car, dit-il, le Saint-Béni-Soit-Il donne la Torah à chaque instant aux Bné Israël. » Ce don (quotidien) est fonction de la capacité de recevoir qui est octroyée à chacun, chaque année, le jour de Chavouot.

Le Rav Eliahou Roth raconta qu'une année, il se trouva à Chavouot au Kotel en compagnie de Rabbi Chlomké de Zvil. Peu avant l'aube, ce dernier l'appela et lui dit : « A présent, on demande dans le Ciel si nous désirons recevoir la Torah. Préparons-nous à répondre ensemble "Naassé Vénichma" (nous ferons et nous comprendrons) ! »

Rav Eliahou expliqua qu'il voulait signifier par cela : « Puisque le don de la Torah est un événement collectif, je désire que nous l'acceptions ensemble ! »



Rav Chlomo Zalman Auerbach rapporte une preuve irréfutable que le don de la Torah se reproduit chaque année à Chavouot. La Guémara (Chabbat 129b) enseigne, en effet, qu'il est interdit de procéder à une saignée la veille d'une fête à cause du danger que cela représente la veille de Chavouot. Car lorsque les Bné Israël se trouvaient dans le désert du Sinaï, un mauvais esprit nommé "Tavoua'h" ("massacre") sortit la veille de Chavouot à leur rencontre. Si Israël n'avait pas accepté la Torah, cet esprit aurait tranché leur chair et versé leur sang. Et puisque la veille de Chavouot, procéder à une saignée représente un danger, nos Sages l'ont interdit également chaque veille de fête pour ne pas prêter à confusion, comme cela est rapporté par le Rema (Ora'h 'Haïm 468,10). A priori, cela requiert une explication : ce mauvais esprit se manifesta alors il y a des milliers d'années. Quel danger cela représente-t-il pour nous au point d'interdire jusqu'à ce jour de procéder à une saignée la veille de Chavouot ?

Le Ma'hatsit Hachékel (Ad Hoc 15) répond à cette question de la manière suivante : « Il s'avère, écrit-il, que chaque événement que vécurent nos pères fit l'objet d'une influence spirituelle propre à celui-ci. Cette influence se manifeste depuis dans une certaine mesure, chaque année à la même époque. »

Dès lors, le même esprit "Tavoua'h" réapparaît chaque année la veille de Chavouot. Et c'est seulement parce que

nous acceptons la Torah de nouveau que nous en sommes sauvés. On comprend aisément d'après cela pourquoi même aujourd'hui, nous devons prendre garde à ne pas faire de saignée en ce jour. Ce n'est pas seulement en tant que souvenir de ce qui se passa jadis, mais afin de sauver réellement notre vie.

Il est connu par ailleurs que « Mida Tova Mérouba Mimidat Pouranout » (Hachem se comporte avec nous, avec une plus grande mesure dans le bien que dans le mal). D'après cela, un raisonnement a fortiori s'impose : si cette influence néfaste se manifeste chaque année la veille de Chavouot, combien davantage l'influence bénéfique du don de la Torah se renouvelle-t-elle jusqu'à notre génération en 5779 !

Pour chaque fête, la Torah a précisé un jour déterminé où tombe cette fête (comme par exemple pour Pessa'h, il est écrit « le quinze du mois »). En revanche, concernant Chavouot, la Torah ne donne aucune date précise. Il est simplement dit : « *Vous compterez pour vous depuis le lendemain de la fête (...). Vous compterez cinquante jours et vous apporterez une offrande nouvelle.* »

La Guémara (Roch Hachana 6b) rapporte même que selon l'opinion de Rav Chemaya, Chavouot peut tomber parfois le cinq (Sivan), parfois le six, parfois le sept (à l'époque où les néoménies étaient fixées par le Sanhédrin, il pouvait en effet, se produire que les deux mois de Iyar et de Sivan soient des mois "pleins" de trente jours, auquel cas, Chavouot tombait le cinq Sivan. Si au contraire,



les deux étaient "manquants", de vingt-neuf jours, la fête tombait le sept Sivan. Et si l'un était plein et l'autre manquant, le 6 Sivan).

Cette différence s'explique par le fait que le don de la Torah ne dépend pas d'un jour particulier. Mais, dans toutes les générations, y compris la nôtre, c'est au terme de cette préparation au don de la Torah par le compte de cinquante jours que les Bné Israël la reçoivent généreusement du Créateur.

"Les cieux se réjouirent et la terre fut dans l'allégresse" : la joie et l'élévation spirituelle du don de la Torah

Le Or Ha'haïm (Chemot 19, 2) exprime par des paroles édifiantes l'intensité de l'amour et de la proximité que le Saint-Béni-Soit-Il dévoila à ses enfants pendant cette période. « *Ils voyagèrent depuis Réfidim* » : c'est difficile, demande-t-il, pourquoi la Torah a-t-elle retardé ce qui est antérieur ? Ce verset (qui décrit leur départ de Réfidim) aurait dû être placé avant le verset qui le suit « *Ils vinrent au Mont Sinaï* ». On peut l'expliquer grâce à ce qu'enseignent nos Sages (Midrach Béréchit Rabba 55, 8) : « L'amour déforme le bon sens et anticipe ce qui doit être postérieur. » Dès lors, puisque le Créateur espérait tellement ce jour pour donner la Torah au monde, aux créatures célestes et terrestres, et que, depuis le jour de la Création, tous attendaient impatiemment la venue d'Israël au mont Sinaï, lorsqu'ils arrivèrent là-bas, on ne s'arrêta pas pour raconter les événements dans l'ordre chronologique. (Et lorsqu'on réfléchit à ces paroles, cela dépasse l'entendement

car il s'agit du Saint-Béni-Soit-Il Lui-même qui (si on peut dire) ne freina pas le flux de Sa parole à cause de l'envie débordante de donner Sa Torah à ses enfants bien-aimés). Sur le champ, la Torah anticipe l'annonce en écrivant : « Ce jour, ils vinrent au Mont Sinaï », quand ce jour tant convoité arriva enfin et que le Ciel et la Terre se réjouirent car cela constitue le but de toute la Création. Ce n'est qu'ensuite que la Torah revient sur l'ordre des événements pour en expliquer les détails (suivant leur chronologie, n.d.t). Sachant que chaque année, nous revivons ce qui arriva alors à nos pères, on peut imaginer la joie et l'amour immenses qui se réveillent réellement en ce jour !

Il s'en suit que Chavouot est un jour de prédilection pour Hachem. En ce jour, chaque juif est comme une mariée qui sort du dais nuptial et qui vient s'unir par les liens du mariage avec Celui qui donne la Torah, comme l'enseignent nos Sages (fin du Traité Taanit) : « Au jour de son mariage (Chir Hachirim 3, 11) », c'est le don de la Torah. Car en ce jour se manifeste la joie des noces entre le Créateur et les Bné Israël par le don de la Torah.

Certains ont même expliqué ainsi la raison pour laquelle nous devons nous préparer à la fête de Chavouot grâce à l'étude de la Torah : puisque le don de la Torah est comparé à un mariage, il est donc interdit de se marier avant de voir sa future épouse. Le Chem Michemouël (sur Chavouot) rapporte pour sa part au nom du Rav De Kotsk que la lumière de



chaque fête est cachée dans le traité de Guémara spécifique à cette fête. Il explique dès lors la raison pour laquelle nos Sages n'ont pas compilé un traité spécifique à Chavouot : puisque Chavouot est le jour du don de la Torah, sa lumière se trouve dans tous les domaines de celle-ci. D'après cela, le juif dévoilera cette lumière dans n'importe quelle Guémara qu'il ouvrira, à condition cependant de l'ouvrir !

« La montagne était en feu » : recevoir la Torah avec un cœur enflammé

Parler de la révélation du Sinaï doit raviver en nous la flamme sacrée présente dans nos cœurs. On trouve, en effet, à maintes reprises à ce sujet la mention du feu, comme il est écrit : « *Et la Montagne brûlait de feu jusqu'au sein du Ciel.* » (Dévarim 4, 11). Ou encore, comme nous le disons dans la prière de Moussaf de Roch Hachana dans la bénédiction des Chofarot : « Par Tes saints commandements, dans les flammes de feu, le tonnerre et les éclairs, Tu T'es dévoilé à eux. » Ceci afin de nous enseigner que c'est de cette manière qu'il faut aborder chaque préparation au don de la Torah et à plus forte raison, le don de la Torah lui-même : avec un désir enflammé et la vivacité du tonnerre et des éclairs !

Nos Sages nous enseignent (Midrach Tan'houma Ki Tissa 31) que « les premières Tables de la Lois furent données "en grande pompe". C'est pourquoi le mauvais œil eut prise sur elles et elles furent brisées ». Voyant

cela, le Saint-Béni-Soit-Il déclara pour le don des deuxièmes Tables « il n'y a pas mieux que la discrétion », comme il est dit : « Que demande Hachem de toi ? Seulement d'accomplir la justice, d'aimer la bonté, et de suivre Ton D. dans la discrétion. » (Michlée 6, 8)

Le Sefat Emet (Ki Tissa 5639) demande à propos de ce Midrach : « Si en effet, il n'y a pas mieux que la discrétion, pourquoi le Créateur n'a-t-il pas donné d'emblée les premières Tables dans la discrétion ? De plus, le Saint-Béni-Soit-Il qui voit jusqu'à la fin des temps savait que ces Tables allaient être brisées. Pourquoi, dès lors, ne les a-t-il pas données depuis le début de manière dissimulée ? »

C'est qu'en fait, répond-il, sans le bruit et les flammes qui accompagnèrent le don des premières Tables, il aurait été impossible ensuite que les deuxièmes, données elles dans la discrétion, se maintiennent. Cela constitue un enseignement pour toutes les générations. Chaque début doit se faire avec une vivacité enflammée. De manière à ce que, même si par la suite cet emportement s'estompe, il lui viendra néanmoins en aide dans les périodes spirituelles moins propices.

Chacun devra donc s'efforcer dans cette période de réveiller en lui ce désir enflammé de se rapprocher d'Hachem et de la Torah à l'instar de nos pères qui crièrent : « Tout ce qu'Hachem a dit, nous l'accomplirons et nous le comprendrons, notre unique désir est de



voir notre Roi. » (Yalkout Chimoni Yitro 276)

C'est en effet, un grand mérite pour un homme d'accepter sur lui l'accomplissement des Mitsvot avant de les comprendre car par cela, il témoigne d'un désir intense de sainteté. Les Bné Israël en ont d'ailleurs été loués, comme le rapporte la Guémara (Chabbath 88a) : « Rabbi Elazar enseigne : lorsque Israël fit précéder la compréhension de l'accomplissement, une voix Céleste descendit pour leur dire : qui a dévoilé à mes enfants ce secret dont se servent les anges du Ciel, comme il est dit : "Bénissez Hachem, Ses anges puissants qui accomplissent Sa Parole pour comprendre Sa voix". Il est écrit au début l'accomplissement et seulement après la compréhension. »

On raconte que Rabbi 'Haïm Kraïzvirt, qui fut le Rav d'Anvers, passa une fois

Chabbath à New York. L'après-midi, il donna un cours ardu dans le Beth Hamidrach local.

Nombreux furent ceux qui vinrent des environs afin d'écouter ses saintes et perspicaces paroles. Même de plus loin, des centaines de juifs parcoururent alors un long chemin à pied dans la chaleur estivale pour venir l'entendre. Au milieu de son cours, il s'interrompit soudain et déclara : « Je vais vous révéler un moyen miraculeux d'acquérir l'assiduité dans l'étude de la Torah, qui vaut à lui seul tout l'effort des heures de marche que vous avez fait pour venir jusqu'ici. » Il répéta ainsi plusieurs fois la valeur immense du moyen qu'il s'apprêtait à leur dévoiler et de son efficacité qui avait déjà fait ses preuves. Et après tous ces préliminaires, il dit enfin : « Le prodigieux moyen d'accéder à l'assiduité dans l'étude est de... **s'asseoir et de se mettre à étudier !** »

